


**ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE CHROME CB - TABLEAU DES GARANTIES**

LES GARANTIES	RÉSUMÉ DES GARANTIES	PLAFONDS ET FRANCHISES	
<b>ANNULATION</b>	Remboursement des frais d'annulation dans les cas suivants :	<b>16 000 € / pers.</b> , 45 000 € / evnt après intervention de l'assureur principal <b>Aucune franchise</b>	
	- pour <b>toutes causes</b> (événement imprévisible et indépendant de la volonté de l'assuré),		
	- en cas d'annulation d'un accompagnant (maximum 8 personnes expressément reliées entre elles au moment de la souscription),		
	- pour les voyages à thème : indemnisation de maximum 50 % du montant du voyage initial,		
<b>BAGAGES</b>	- en cas de départ manqué : indemnisation pour rejoindre la destination suite à un événement imprévisible et indépendant de la volonté de l'assuré lors du pré-acheminement.	1 000 € / pers., 5 000 € / evnt	
	<b>Capital assuré (vol, dommages, perte pendant l'acheminement)</b>	<b>Complément de 2 000 € / pers.</b> , 15 000 € / evnt	
	Vol des objets de valeur	Complément de 1 000 € / pers.	
	Vol pièces d'identité	Complément de 75 € / pers.	
<b>ASSISTANCE</b>	Franchise	<b>Aucune franchise</b>	
	<b>Rapatriement des accompagnants</b> (en cas de décès ou rapatriement médical de l'assuré)	Billet retour des autres assurés non couverts par l'assureur principal	
	Prolongation de séjour à l'hôtel d'un proche	125 € / nuit, max 10 nuits	
	Frais médicaux	Remboursement de la franchise de l'assureur principal	
	Frais de recherche et de sauvetage (non valable en montagne)	Complément de 2 500 € / pers., max. 10 000 € / evnt	
	Frais funéraires nécessaires au transport	Complément de 1 000 €	
	Frais de restauration et d'hébergement des membres de la famille accompagnant le corps	125 € / jour / pers., max. 4 jours	
	Remboursement des prestations terrestres non consommées	<b>8 000 € / pers. après remb. de l'assureur principal</b> , 40 000 € / evnt	
	<b>RESPONSABILITÉ CIVILE</b>	Dommages corporels	<b>4 600 000 € / evnt après remb. de l'assureur principal</b> 46 000 € / evnt après remb. de l'assureur principal Aucune
		Dommages matériels et immatériels confondus Franchise	
<b>DEPART/RETOUR IMPOSSIBLE</b>	<b>Frais de transports</b> (trajet aéroport /domicile)	50 € / personne, max. 150 € / dossier	
	<b>Frais consécutifs au report du voyage</b>	5 % du prix du voyage initial, max. 150 € /dossier	
	<b>Frais de prolongation de séjour</b> (Versement à compter de la 2 <sup>ème</sup> nuit)	80 € / nuit / personne, max. 5 nuits. Max. 1 200 € / evnt	
<b>INDIVIDUELLE ACCIDENT</b>	<b>Prolongation des garanties</b> : assistance rapatriement, bagages, responsabilité civile	Maximum 6 jours	
	<b>Capital assuré</b> Franchise	<b>10 000 € / pers.</b> , 30 000 € / evnt Pas d'indemnité en cas d'incapacité permanente ≤ 10 %.	

# ASSURANCE COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE HAUT DE GAMME CHROME CB

 **MAPFRE** | ASSISTANCE  
L'EUROPÉENNE  
d'assurances voyages

## LES GARANTIES

L'assurance **CHROME CB** est idéale en complément d'une carte bancaire haut de gamme (Voyage réglé avec cette CB)

Les garanties incluses sont les suivantes, valables après intervention de l'assureur principal :

- Frais d'annulation
- Bagages
- Interruption de séjour
- Assistance rapatriement
- Départ/retour impossible
- Responsabilité civile
- Individuelle accident

## LES TARIFS

Montant du voyage par personne	Tarif par personne	Tarif famille*
Jusqu'à 400 €	7 €	<b>Réduction de 20%</b> de la 4 <sup>ème</sup> à la 9 <sup>ème</sup> personne.
de 401 € à 700 €	10 €	
de 701 € à 1 500 €	20 €	
de 1 501 € à 2 500 €	34 €	
de 2 501 € à 3 500 €	51 €	
de 3 501 € à 5 000 €	69 €	
de 5 001 € à 7 000 €	97 €	
de 7 001 € à 10 000 €	137 €	
de 10 001 € à 16 000 €	208 €	

\*Famille : selon définition stipulée dans les conditions générales de vente.

 [mapfre-assistance.fr](http://mapfre-assistance.fr)  
[facebook.com/  
mapfre-assistance.france](https://facebook.com/mapfre-assistance.france)



**Prix ITIJ 2013**  
**Meilleure compagnie**  
**d'assurance voyage**

Contact commercial :

- 04 37 28 83 39
- [commercial-fr@mapfre.com](mailto:commercial-fr@mapfre.com)